

PROTECTGUARD® CE PRO

FORMULE VÉGÉTALE



HYDROFUGE, OLÉOFUGE, ANTI-CHLORURE ET ANTI-GRAFFITIS LA PROTECTION TOTALE DES BÉTONS CONFORME NORME EN 1504-2 : 2004.

- ✓ PROTECTION CONTRE L'EAU, L'HUILE ET LES TACHES
- ✓ PROTECTION CONTRE LES CHLORURES, LA CORROSION ET LA CARBONATATION
- ✓ EFFICACITÉ 10 ANS

- ✓ FORMULE BIOSOURCÉE AVEC 54% D'INGRÉDIENTS D'ORIGINE VÉGÉTALE
- ✓ INVISIBLE ET LAISSE RESPIRER
- ✓ FAÇADES, MURS ET SOLS
- ✓ EXTÉRIEUR ET INTÉRIEUR

DESCRIPTION

ProtectGuard® CE Pro Formule Végétale est le produit de référence pour protéger tous les bétons utilisés dans le bâtiment. Produit biosourcé issu de la biomasse. Il a été formulé à base d'ingrédients d'origine végétale. L'utilisation de molécules végétales représente une alternative éco-responsable aux ressources fossiles dommageables à l'environnement.

ProtectGuard® CE Pro Formule Végétale protège durablement et en profondeur jusqu'à 5 cm tous les bétons contre l'eau, les chlorures, la corrosion et la carbonatation. Il prévient également les principales causes de dégradations comme la pollution atmosphérique, les salissures grasses, les infiltrations, les graffitis... Il retarde le vieillissement du support et facilite son entretien.

ProtectGuard® CE Pro Formule Végétale est un produit d'imprégnation, non filmogène, le support reste ainsi perméable à l'air et à la vapeur d'eau.

Totalement incolore après application, il ne modifie ni l'aspect, ni la nature du support traité. De plus, il résiste parfaitement aux UV et ne jaunit pas dans le temps.

ProtectGuard® CE Pro Formule Végétale est un produit de protection des bétons bénéficiant du marquage CE, conforme aux exigences de la norme NF EN 1504-2, permettant de répondre à toutes les demandes de protection des structures en béton.

UTILISATION

ProtectGuard® CE Pro Formule Végétale s'utilise en intérieur ou en extérieur pour protéger les façades et les sols en béton poreux ou très peu poreux: banché, préfabriqué, fibré, BFUHP, GRC...

ProtectGuard® CE Pro Formule Végétale peut également s'appliquer sur tous types de pierres poreuses ou peu poreuses.

AVANTAGES ET CARACTÉRISTIQUES

- Protège de l'eau, des salissures et des liquides gras.
- Protège contre les chlorures, la carbonatation et la corrosion.
- Propriété anti-graffiti semi-permanente.
- Agréé contact alimentaire et compatible avec les matériaux pouvant se trouver au contact des denrées alimentaires.
- Facilite le nettoyage. Efficacité garantie 10 ans.
- Limite la formation des efflorescences, des mousses et l'encrassement dû à la pollution.
- Pénètre en profondeur jusqu'à 5 cm.
- Empêche les dégradations dues au gel / dégel.
- Non filmogène, laisse respirer le support.
- Résiste aux UV, ne jaunit pas.
- Prêt à l'emploi.

NATURE CHIMIQUE

Copolymère acrylique fluoré et alkylacoxysilane sans solvants pétroliers biosourcée à 54% d'origine végétale.

DONNÉES TECHNIQUES

Etat physique à 20 °C	: Liquide
Couleur	: Incolore
Odeur	: Faible
pH	: Non applicable
Densité	: 0.89 ± 0.02
Solubilité dans l'eau [vol/vol]	: Insoluble
Point d'éclair [°C]	: > 63°C
COV	: < 430 g/l*

CONDITIONNEMENT

Conditionnements de 25 litres.

DECLARATION DE PERFORMANCE


GUARD INDUSTRIE: 7 rue Gutenberg - 93108 Montreuil Cedex - France 13
EN 1504-2 ProtectGuard® CE Spécial Béton Impregnation hydrophobe
Conditions de stockage: - 10 °C à + 40 °C; L'emballage doit être tenu hermétiquement scellé et protégé de l'humidité; Durée de conservation en emballage fermé: 12 mois
Profondeur de pénétration: Classe II: ≥ 10 mm
Absorption d'eau et résistance aux alcalis: Coefficient d'absorption < 7,5 % par rapport au témoin non traité Le coefficient d'absorption < 10% après immersion dans une solution alcaline
Vitesse de séchage d'imprégnation hydrophobe: Classe II: > 10 %
Substances dangereuses: Conforme au 5.3

MISE EN ŒUVRE

Préparation du support :

- Les conditions d'application et de préparation des supports doivent satisfaire le DTU 59.1.
- Appliquer le produit sur une surface propre, dépoussiérée, dégraissée et sèche.
- Procéder à un nettoyage à l'aide du **Clean'Guard® ES** de façon à ouvrir la porosité du béton et permettre une accroche optimale de la protection. Cette étape permet par ailleurs l'élimination des traces d'efflorescences, de laitances ou des voiles de ciment. À renouveler en cas de traces persistantes.
- En cas de taches grasses ou de résidus d'huile de décoffrage, utiliser au préalable **Clean'Guard® SG**.
- Rincer soigneusement à l'aide d'un nettoyeur haute pression jusqu'à ce que la surface soit exempte de toute trace du nettoyant.
- Attendre le séchage complet à cœur, soit environ 24h avant traitement.

Application :

- Utiliser le produit à l'état pur: ne pas diluer.
- Toujours procéder à un essai préalable complet dans les conditions réelles d'utilisation sur une petite surface afin de vérifier l'efficacité et la compatibilité avec le support. Le rendu visuel final est obtenu après 24h de séchage.
- Appliquer le produit à saturation en une couche ou en deux couches «mouillé sur mouillé».
- Ne pas surcharger le support, éliminer tout excédent avant séchage.
- Sur les supports verticaux, appliquer de bas en haut.
- La surface doit être protégée pendant 24 heures (pluie, graisses...).
- Efficacité optimale du produit obtenue après 7 jours.

OUTILS D'APPLICATION

- Appliquer au pulvérisateur basse pression à joint Viton, au pulvérisateur airless, au rouleau ou au pinceau.
- **Sur béton très peu poreux, appliquer au rouleau ou à la brosse.**
- Porter un masque de protection respiratoire de type ABEK, en particulier en cas d'application par pulvérisation.



CONSOMMATION

La consommation dépend du cadre d'application et de la porosité du béton.

Les valeurs ci-dessous sont données à titre indicatif :

- Rendement standard:
90 à 160 g / m² - 6 à 11 m² / litre.
- Rendement à respecter pour obtenir la norme CE:
200 à 330 g / m² - 3 à 5 m² / litre.

ENTRETIEN

Taches et salissures :

- Le support peut être nettoyé à l'eau claire ou à l'aide du nettoyant **Clean'Guard® SG**.

Graffitis et tags :

- Les graffitis peuvent être nettoyés en appliquant le nettoyant **Décap'Graf Guard® 2030**.

NETTOYAGE DU MATÉRIEL

Nettoyer les outils et les équipements utilisés avec un solvant immédiatement après emploi.

STOCKAGE

- Stocker dans un endroit sec à une température comprise entre 5°C et 30°C.
- Conservation : 12 mois à partir de la date de fabrication, en emballage d'origine non ouvert.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Ne traiter que des surfaces préalablement nettoyées de toute pollution atmosphérique et de toutes taches.
- Sur béton ou ciment frais, attendre 28 jours minimum avant application.
- Pour une parfaite application et une protection efficace, **ProtectGuard® CE Pro Formule Végétale** doit être utilisé impérativement sur un support ayant une température comprise entre 10°C et 30°C, un taux d'humidité inférieur ou égal à 5% et un pH compris entre 7 et 10.
- Ne pas appliquer par temps de pluie, de très forte chaleur ou en plein vent. Température de l'air comprise entre 10°C et 30°C. Taux d'hygrométrie : compris entre 30 et 80% HR (humidité relative).
- Vérifier l'absence de précipitations dans les 24h suivant le chantier.
- Toujours manipuler le produit dans un espace aéré.

- Prévoir une protection sur les supports environnants et une protection pour l'applicateur.
- Ne pas diluer ou mélanger avec un autre produit.
- Sur certains bétons, le produit peut légèrement accentuer la couleur (procéder à un essai préalable).
- Protection de l'environnement et emballage: déposer l'emballage vide en déchetterie. Ne jamais jeter un emballage dans la nature.

SANTÉ / SÉCURITÉ

En cas d'utilisation intensive, se référer au paragraphe 8.2 de la fiche de donnée de sécurité.

- Protection respiratoire : Ne pas respirer le produit. Porter un masque de type ABEK.
- Protection des mains : Porter des gants en caoutchouc fluoré.
- Protection de la peau : Porter des vêtements de protection appropriés.
- Protection des yeux : Porter des lunettes de protection hermétiques (réf norme EN 166).
- En cas d'ingestion : Ne pas provoquer de vomissements. Contacter un médecin ou un spécialiste.

PRODUIT À USAGE UNIQUEMENT PROFESSIONNEL

ASSISTANCE TECHNIQUE

GUARD INDUSTRIE

695B Rue de l'Hers • ZA de la Masquere • 31750 ESCALQUENS
Tél: 01.55.86.17.60 • E-mail : info@guardindustrie.com
www.guardindustrie.com

Important: Le contenu de cette documentation résulte de notre expérience du produit. La société Guard Industrie garantit la qualité de ses produits mais décline expressément toute responsabilité en cas de non respect par l'utilisateur des préconisations et conditions d'utilisation desdits produits, notamment mais non exclusivement en cas de défaut d'application, d'application par un personnel non qualifié, d'utilisation de produits non compatibles avec les produits de la société Guard Industrie ou de mauvaises conditions météorologiques. Pour plus d'informations, reportez-vous à la fiche de données de sécurité.

Consultez la dernière mise à jour de notre fiche technique disponible sur notre site internet www.guardindustrie.com

Date de mise à jour : 18/11/2024

Fabriqué en France

